*1er mai 2016*

** **Présentation de la L.F.B.S.E.L. asbl**

Structurée de manière à pouvoir donner à ses affiliés conseils, supports et guidances quant au respect des normes décrétales éditées par la FWB, la LFBSEL se veut avant tout le réceptacle des clubs et des personnes actives et volontaires dans le domaine du sport. Sport qu’il faut appeler « de loisir ou de détente ou mieux encore de santé » notamment en entreprises. Il faut ici noter que peu d’entreprises pratiquent la détente physique en interne mais qu’il existe encore pas mal de sociétés qui octroient des facilités pour la pratique du sport dans un encadrement structuré comme la LFBSEL ou un de ses membres.

Cette démarche se distingue par le rassemblement des travailleurs en entreprises et/ou des travailleurs indépendants qui veulent avant tout se donner du mouvement et du loisir dans un encadrement adéquat.

Outre la réponse à cette demande, la Ligue favorise par cette démarche les liens d’amitié, de respect et de convivialité sur les scènes « inter-entreprises et intra-entreprises ». La Ligue organise sous son égide des manifestations amicales sportives encadrées et non compétitives. Elle se veut « humanisante » et intégrante dans le respect des valeurs de notre société. Au-delà et à travers cette démarche, elle se trouve être un tremplin, pour des sportifs qui s’ignoraient, pour l’intégration dans des fédérations mono-disciplinaires et orientées vers la compétition, voir le « haut niveau ». Elle se décline donc comme une organisation complémentaire au sport régional, national, voire international.

En effet, il faut ajouter à cette démarche, notre affiliation et notre participation active à E.F.C.S.

L’  est une organisation qui rallie des fédérations corporatives des pays d’Europe et qui organise tous les deux ans des concentrations de sportifs de tous horizons mais spécifiquement « corporatifs ». Ceci permet à nos cercles de participer aux Jeux Européens Corporatifs (multisports) et donc, par-là, offre à nos affiliés, une ouverture sportive et culturelle associée.

Pour se conformer à son statut de fournisseur d’encadrement de « sport pour tous », la LFBSEL se veut démocratique, et dans ses prix et dans ses conditions d’affiliation. Mais avant tout, elle souhaite se conformer aux règles en vigueur émises par les instances responsables de la FWB. Ainsi donc, nous offrons pour de petits prix d’affiliation, un accès à un contrat d’assurance au prix plancher et un accès aux avantages de l’ ADEPS (prêt de matériel, formation de moniteur, …).

Sauf si une fédération spécifique existe, et pour répondre à la demande croissante de ces petites structures cherchant à bouger pour la santé, la Ligue voudra aussi accepter la pratique du sport dans un encadrement communal ou officiant dans une structure publique telle que scolaire (par ex.).On notera ici, la pratique d’exercices orientés « psychomotricité » et autres développement de l’enfant. Dès lors que ces activités sont soumises aux surveillances adéquates et responsables, les jeunes de tous âges, de tout milieu social et de toutes confessions pourront pratiquer un sport ou une activité de coordination physique et de motricité. L’intégration sociale et culturelle est plus performante dans la jeunesse et elle entraîne bien plus les adultes non sportifs à s’intégrer dans un encadrement « bénévole » de ces activités.

Pour assurer la poursuite de ces objectifs, la Ligue impose aux associations lors de la demande d’affiliation, la preuve d’une structure solide, rassurante, encadrée et A BUTS NON COMMERCIAUX ainsi que le respect des règles édictées par la FWB, notamment en matière de DOPAGE et d’ETHIQUE SPORTIVE.

Les prérequis indispensables sont notifiés dans un document affiché publiquement sur le site « LFBSEL.BE »

Cette preuve apportée, le club demandeur sera alors inscrit à titre provisoire pour une durée d’un an, après quoi l’AG statuera, sur conseil du CA, sur la nomination définitive du membre. Toute dérive ultérieure étant soumise à révision et à exclusion, le cas échéant. S’il lui est demandé, la Ligue peut également s’associer à l’ADEPS dans le cadre des contrôles nécessaires à l’acceptation des aides diverses que celle-ci octroie.

Claude COUVRUER,

Président LFBSEL.

GSM : 0475/69.50.35

[*president@lfbsel.be*](mailto:president@lfbsel.be)

*www.lfbsel.be*